

Assemblée Générale CED 40

MUGRON le 22 février 2025

La séance est ouverte à 17h 40 par le Président pour cette 49ème Assemblée Générale.

Nous remercions la mairie et l'AAPPMA de Mugron pour la mise à disposition de la salle.

Nous comptabilisons une cinquantaine de pêcheurs présents.

Le président présente tous les membres du bureau. A savoir :

Président : Fabrice LACQUEMANT

Vice-président : Philippe CLEMENT

Trésorier : Michel MARIE-THERESE

Secrétaire : Gilles TACHON

Secrétaire adjoint : Roland DUBOSCQ

Membres : Jean-Pierre BANCON

: Serge BATS

: Serge DUTHIL

: David MONSIGNY

: Xavier BOUDRY

: Pierre PEROLARI

Membres démissionnaires : Jérôme DUCASSE

Bruno DEVIS

Le président attire l'attention sur les pêcheurs du CED 40 atteints par la maladie, certains d'entre eux n'ont pas pris de licence : Jean-Pierre BANCON, Joël ESQUENET, Joël MALLET, Christophe LAPORTE, Christian LIEBERS, Jocelyn OLLIVIER, Emmanuel ROHAUT.

Les comptes 2024 font état d'une trésorerie équilibrée.

Les recettes émanent toujours des subventions du conseil général et de la fédération des AAPPMA

Le tableau financier est joint en annexe.

Les comptes ont été vérifiés et validés par les vérificateurs aux comptes : Jean Pierre Maisonnave et Jean-Paul BOUYRIE.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

PERIODE JANVIER 2024 - DECEMBRE 2024

Recettes		Dépenses	
<u>Cotisations</u>		<u>Cotisations</u>	
Licences pêcheurs	3030,00	Licences pêcheurs	3030,00
Licenses club	560,00	Licenses clubs	560,00
Cotisation pêcheurs	300,00		
Remise licences ffpsed 2023	373,92		
Remise licences ffpsed 2024	393,60		

<u>Subventions</u>		<u>Charges d'activités</u>	
Conseil Général	560,00	Frais organisation concours	530,34
Fédé des APPMA	0,00	Frais déplacement pêcheurs	350,00
INDS		Frais récompenses concours	
		Frais gravures et coupes	521,07
<u>Produits d'activités</u>		<u>Charges de fonctionnement</u>	
Concours Mugron 04/02	<u>240,00</u>	Repas bénévole	
		Petits équipements	62,08
<u>Produits financiers</u>		Frais bancaires	60,00
Intérêts livret A	162,56	Frais ab. site internet	66,00
<u>Produits exceptionnels</u>		<u>Charges exceptionnelles</u>	
Indemnisation Formation des Arbitres		Obsèques	
Frais kilométriques CR	100,00	Don téléthon	
Inscription championnats : - Masters R2	112,00	Obsèques	
Restaurations			
TOTAL	5832,08	TOTAL	5179,49
		<i>Excédent exercice</i>	652,59
Compte courant au 31/12/2023	3145,63	Compte courant au 31/12/2024	3802,93
Livret A au 31/12/2023	5418,69	Livret A au 31/12/2024	5581,25
Opérations non rapprochées		Opérations non rapprochées	

Caisse 31/12/2023	216,64	Caisse 31/12/2024	330,63
TOTAL GENERAL	14613,04	TOTAL GENERAL	14894,30
Total banque+caisse	8780,96	Total banque+caisse	9714,81

Mots du Président.

Des bruits circulent comme quoi un de nos pêcheurs serait à l'origine d'actions diffamatoires envers l'AAPPMAA de MIMIZAN et certains d'entre vous ne se gênent pas pour propager ces rumeurs injustifiées.

La lecture d'un mail venant de l'AAPPMA de MIMIZAN concernant des propos diffamatoires faits à son encontre mi-août 2024 est faite à l'assemblée et prouvent bien qu'ils ne concernent pas le pêcheur.

A travers ce message, l'AAPPMA reconnaît que notre pêcheur n'est pas impliqué dans cette affaire et par conséquent je demande à chacun d'entre vous de cesser de colporter des rumeurs sans aucun fondement. Ceci est valable pour cette affaire mais aussi pour tous propos qui pourraient nuire à n'importe qui d'entre nous. Je considère qu'il s'agit de faits graves pouvant nuire à la santé d'une personne qui n'y est pour rien. Je rappelle que si des faits ou des actes diffamatoires dont le seul but est de nuire à une personne ou au bureau devaient de nouveau circuler alors au nom du bureau, je vous assure que je saisirai la commission de discipline de la fédération et si cela est nécessaire une plainte sera déposée. Le bureau prendra toutes les mesures nécessaires pour faire stopper tous actes intolérables et cela pourra aller jusqu'à l'exclusion du CED.

Compte rendu moral année 2024

Au niveau des effectifs :

63 licenciés

24 séniors dont 1 féminine

14 vétérans

21 masters

2 U15

2 u 25

8 clubs

Par rapport à 2023, nous avons eu :

55 renouvellements

4 nouveaux licenciés

3 réactivations

8 arrêts

1 transfert

Ce qui fait un effectif de +2 en 2024.

Championnats mixtes :

37 pêcheurs ont participé aux championnats D2 et D1.

La **D2** s'est déroulée les 13 et 14 avril 2024 au lac du Brousseau et à Renung et voyait la victoire de David Monsigny devant Serge Barere et Florian Ducournau.

La **D1** a eu lieu les 18, 19 et 20 mai 2024 sur le canal de Soustons et voyait la victoire de Serge Bats devant David Monsigny et Roland Duboscq.

Championnat des Landes au moulinet :

Ce championnat n'a pas eu lieu.

Championnat R2 mixte les 31 août et 01 septembre 2024 à CLAIVIVRE CED24

Lafargue Ludovic	4 ^{ème}
Devis Bruno	6 ^{ème}
Nalis Dominique	8 ^{ème}
Cavalo Sébastien	16 ^{ème}
Fantin Christophe	17 ^{ème}
Barat Serge	18 ^{ème}
Boudry Xavier	20 ^{ème}
Lalanne Timéo	23 ^{ème}
Monsigny David	25 ^{ème}
Barere Téo	26 ^{ème}
Ars Frédéric	27 ^{ème}
Martet Alain	34 ^{ème}

Championnat R1 les 27, 28 et 29 septembre 2024 à MARENES CED 17

Lafargue Ludovic	20 ^{ème}
------------------	-------------------

Fantin Christophe 22^{ème}
Cavalo Sébastien 23^{ème}
Devis Bruno 31^{ème}
Nalis Dominique 38^{ème}

Championnats moulinet

1^{ère} division nationale les 06, 07 et 08 septembre 2024 à Lescouroux CED 47

Monsigny David 1^{er}
Grangier Maxime 2^{ème}
Lessire Michel 3^{ème}

1^{ère} division régionale les 23, 24 et 25 août 2024 à Lescouroux CED 47

Barat Serge 3^{ème} sélectionné N2
Perolari Pierre 5^{ème} sélectionné N2
Fantin Christophe 8^{ème} sélectionné N2
Nalis Dominique 11^{ème}
Clément Philippe 17^{ème}
Cavalo Sébastien 19^{ème}

Championnat R2 Masters les 08 et 09 juin 2024 à Nerbis CED 40

Bats Serge	1 ^{er}
Perolari Pierre	2 ^{ème}
Gardeur Olivier	3 ^{ème}
Lacquemant Fabrice	5 ^{ème}
Duboscq Roland	9 ^{ème}
Clément Philippe	11 ^{ème}
Tachon Gilles	12 ^{ème}
Varela Charles	15 ^{ème}
Bouyrie Jean-Paul	16 ^{ème}

Championnat R1 masters les 19, 20 et 21 juillet 2024 à Sireuil CED 16

Lacquemant Fabrice	6 ^{ème}	sélectionné N2
Clément Philippe	7 ^{ème}	sélectionné N2
Perolari Pierre	11 ^{ème}	
Tachon Gilles	13 ^{ème}	
Bats Serge	14 ^{ème}	
Gardeur Olivier	19 ^{ème}	

Championnat R2 vétérans les 07, 08 et 09 juin 2024 à Toulouzette

Marie-Thérèse Michel 1^{er}
Bancon Jean-Pierre 2^{ème}
Poitron Noël 3^{ème}

Championnat R1 vétérans les 06, 07 et 08 septembre 2024 à Seihlac CED 19

Bruniaux Christian 3^{ème} sélectionné N2
Diez Arthur 10^{ème}
Marie-Thérèse Michel 11^{ème}

Championnat de France féminin les 10, 11 et 12 mai 2024 à Montreux Vieux CED 68

Diez Stéphanie 35^{ème}

Championnats Handipêche

National 2 Gérard Guy 18^{ème}
National 1 Gérard Guy 22^{ème}

Championnats Feeder

National 2 les 14, 15 et 16 juin 2024 à Anzème CED 44

Bento Martiano 15^{ème} maintenu en N2

R1 les 11, 12 et 13 octobre 2024

Lalondrelle Yves 18^{ème} maintenu en R1

Escurat Pierre 25^{ème}

Championnat des clubs des landes

Le dimanche 13 octobre 2024 à Nerbis et Mugron.

1^{er} Saint Paul 2

2^{ème} Mont de Marsan 2

3^{ème} Saint Paul 1

4^{ème} Hagetmau

5^{ème} Mugron 3

6^{ème} Mont de Marsan 1

7^{ème} Mugron 1

8^{ème} Mugron/St Sever

9^{ème} Grenade 2

10^{ème} Grenade 1

Critérium d'hiver 2023-2024

1^{er} Serge BATS

2^{ème} Serge BARERE

3^{ème} Charles VARELA

Le classement a été fait sur la base des 4 meilleurs résultats

Critérium d'été 2024

1^{er} Noël POITRON

2^{ème} Charles VARELA

3^{ème} Jean-Pierre BANCON

Le classement a été fait sur la base des 6 meilleurs résultats.

Je remercie spécialement la marque France BATS pour sa dotation de 100 KG d'amorce et le magasin Chasse Pêche 40 pour sa dotation de 20 KG d'amorce Sensas.

Projection sur l'année 2025

Frais kilométriques : les pêcheurs ayant participé aux différentes compétitions en 2024 ont été remboursés par une participation aux frais kilométriques calculée sur la base de 50€ pour une compétition nationale ou 1^{ère} régionale et 25€ pour le niveau 2^{ème} régionale. L'imprimé sera changé et devra être rempli par le capitaine d'équipe au fur et à mesure des épreuves effectuées et cela pour le 05 novembre de l'année considérée.

Aujourd'hui, en 2025, nous remboursons des frais de l'année 2024 à savoir 1675€.

Licences :

62 licenciés

26 séniors dont 1 féminine

20 vétérans

14 masters

2 U15

6 clubs (non renouvellement des clubs de St Sever et la team Lauragais).

Par rapport à 2024, nous avons eu :

49 renouvellements

6 nouveaux licenciés

4 réactivations

11 arrêts

2 transferts

Ce qui fait un effectif de -1 par rapport à 2024.

Informations de la région Nouvelle Aquitaine CR :

Président : Philippe AURIAULT (CD 86), reste à la présidence en 2025

Vice-président : Charlotte COUTURE (CD 24)

Trésorier : Marc DRUTEL (CD 87) deviendra le nouveau Président en 2026

Secrétaire : Eric DELAGE (CD 86)

3 Délégués de régions :

Nouvelle Aquitaine Laurent PORTIER

Limousin Frédéric CAPITAINE

Poitou-Charente Eric DELAGE

3 Responsables :

Carpes Henri ORRE (CD 16)

Mixte Marc DRUTEL (CD 87)
Feeder Charlotte COUTURE (CD 24)

Le président rappelle l'utilisation obligatoire de rentrer tous les championnats et grandes compétitions sur clicketcompet.fr. Des formations seront mises en place prochainement

Critérium Nouvelle Aquitaine.

Frédéric CAPITAINE en charge du critérium Nouvelle Aquitaine rappelle l'obligation des CD à fournir une épreuve. En 2024, il y a eu 18 classés sur 3 épreuves retenues.

En 2025, une participation de 2€ par pêcheurs inscrits sera envoyée au CR à l'issue de chaque compétition.

Championnat de France des clubs.

Le championnat de France des clubs a été complètement redéfini en raison de ses nombreux effectifs de pêcheurs (6 équipes de 5 pêcheurs en 2024). En 2025, ces championnats seront répartis dans 3 grandes zones géographiques, à savoir :

ZONE A : sous-zone 1 Bretagne et pays de Loire

sous-zone 2 Nouvelle Aquitaine et Occitanie

ZONE B : sous-zone 1 Hauts de France et Normandie

Sous-zone 2 Grand Est et Ile de France

ZONE C : sous-zone 1 Centre Val de Loire et Bourgogne France Comté

Sous-zone 2 Auvergne Rhône Alpes et PACA

Un programme de ce championnat vous sera envoyé prochainement.

Enfin, Monsieur le président, Philippe AURIAULT rappelle à tous avec douleur les griefs et diffamations dont il fut l'objet ainsi que d'autres collaborateurs. Il PRÔNE la tolérance zéro en la matière et incite au dépôt de plainte.

Informations du Président du CED40 :

Présentation du calendrier 2025 du CED40 et des épreuves importantes à organiser, à savoir :

- D2R Vétéran à Toulouzette les 16, 17 et 18 mai 2025,
- Championnat de France 1^{ère} division handipêche à Soustons les 19, 20 et 21 septembre 2025,
- D1 masters mixte à Mugron-Nerbis les 17, 18 et 19 octobre 2025.

A titre d'information, la candidature du CED 40 a été proposée pour organiser le championnat de France des féminines en mai 2026.

Il est demandé à chaque club de fournir au moins 1 à 2 pêcheurs pour aider à l'organisation des différents championnats. Un appel à volontariat sera fait pour aider lors du championnat de France handipêche à Soustons.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire du CED 40, nous organiserons un repas avec les conjoints. La date n'est pas encore fixée en raison du calendrier très chargé. Une note vous sera envoyée en cours d'année.

Le président, Fabrice LACQUEMANT termine par les remerciements aux capitaines d'équipe pour l'aide qu'ils ont apportée encore cette saison et demande de poursuivre cette mission auprès de leur équipe et de bien vouloir prendre en charge leurs nouveaux licenciés surtout au niveau du règlement.

Remerciements aux AAPPMAA et mairies de Grenade sur l'Adour, Hagetmau, Laurède, Mugron, Nerbis, Renung, Retjons, Roquefort, Soustons, Saint Paul les Dax, Saint Sever, Toulouzette, Veille Tursan etc... pour leur collaboration.

Remerciement à l'AAPPMA de Mugron pour nous avoir offert l'apéritif à l'issue de la réunion et remerciement à Gilles Tachon de nous avoir confectionné ces délicieux amuses bouches.

Fin de séance 19 h 00.